

# Budget rectificatif 3/2017: initiative pour l'emploi des jeunes; tableaux des effectifs de l'agence décentralisée ACER et de l'entreprise commune SESAR2

2017/2078(BUD) - 04/09/2017 - Position du Conseil sur le projet de budget

Le 30 mai 2017, la Commission a présenté au Conseil un projet de budget rectificatif n° 3 au budget général pour 2017 portant sur l'accroissement des ressources budgétaires de l'Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ), comme convenu par le Parlement européen, le Conseil et la Commission à l'issue du comité de conciliation sur la procédure budgétaire 2017.

Le montant demandé est de **500 millions EUR** en crédits d'engagement.

Ce projet de budget rectificatif comprend également une modification des tableaux des effectifs de l'organisme décentralisé **ACER** et de l'entreprise commune **SESAR2**, sans entraîner de changements dans le budget global ou le nombre total d'emplois.

Le 4 septembre 2017, le Conseil a adopté sa position sur le projet de budget rectificatif n° 3/2017 tel qu'il est présenté dans l'annexe technique de l'exposé des motifs de sa position sur le projet de budget rectificatif (voir *document du Conseil* [11812/17](#)).